



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Engagements de l'Etat pour l'Education à Mayotte**

Le SNUipp-FSU Mayotte ne peut pas rester sans réaction par rapport aux annonces de la Ministre des Outre-mer sur un prétendu plan de rattrapage en faveur de l'éducation à Mayotte.

Concernant la mesure n°21 dans laquelle l'État s'engage à plus de 500 M€ pour les constructions scolaires du premier et du second degré au cours du quinquennat, l'Inspecteur Général, que le SNUipp-FSU Mayotte avait rencontré le 25 avril, avait déjà annoncé un plan de 80 millions par an (1 collège tous les 2 ans et 2 lycées tous les 3 ans), soit 400 M€ pendant la mandature.

Les 100 millions d'euros restants seront donc consacrés aux constructions dans le premier degré, sachant que le gouvernement a déjà relevé la dotation à 20 millions. La ministre des Outre-mer ne peut pas glorifier ce plan soit disant de rattrapage d'autant qu'en 2019, l'obligation scolaire sera à 3 ans. A moins que ...

L'annonce sur les équipements dédiés à la restauration scolaire et la « mission d'appui » annoncée pour élaborer un plan pluriannuel sur 10 ans ne sont aucunement une nouveauté. Ces deux annonces démontrent l'absence réelle de visibilité du gouvernement et confirment son manque de volonté à résoudre définitivement le problème.

La ministre annonce parallèlement la création de 345 postes supplémentaires dès la rentrée 2018 afin d'améliorer le niveau d'encadrement pédagogique. Elle oublie de préciser que 320 équivalents temps plein (ETP) étaient déjà prévus pour la rentrée 2018 (180 pour le 1<sup>er</sup> degré et 140 pour le 2<sup>nd</sup> degré) ; en fait, le gouvernement ne débloque que 25 ETP supplémentaires que le premier et le second degré devront se partager ...

Nous vous laissons maintenant imaginer ce qu'il adviendra de la mesure n°20 qui porte sur la transformation du vice-rectorat en un rectorat de plein exercice à Mayotte annoncée pour 2020 ...

Par ailleurs, le SNUipp-FSU Mayotte regrette que la revendication relative à la transformation de tout Mayotte en REP+ n'ait pas été entendue, que les rythmes scolaires soient maintenus en l'état, qu'aucun plan de titularisation des instituteurs contractuels n'ait été annoncé et que rien n'ait été dit concernant l'augmentation du taux de l'indexation des salaires. Pour finir, le SNUipp-FSU Mayotte relève que l'alignement de l'allocation familiale sur le national n'est pas à l'ordre du jour de ce gouvernement ...

Le SNUipp-FSU Mayotte n'est pas dupe. Il faudra encore d'autres actions vigoureuses avant d'aboutir à un véritable plan de rattrapage de l'Education à Mayotte et d'accéder à l'égalité réelle.